

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 02 2021

L'an deux mil vingt et un le 15 février à 18 heures 30 minutes le Conseil Municipal de la commune d'Hondouville (Eure) régulièrement convoqué, (09/02/2021) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Max Mazaudier, sous la présidence de Jean-Charles PARIS - Maire.

Présents : M. Paris, Mme Fuentès, M. Duboc, Mme Dufour, Mme Ollivier, M. Pavlata, M. Lejeune, Mme Aubry, M. Boisson, Mme Mazaudier, Mme Gondouin, Mme Zouin, M. Leroux

Absent ayant donné procuration : M. Gibout à M. Paris, M. Jagu à Mme Gondouin

Secrétaire de séance : Pascale Zouin

Elus : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

Ordre du jour

Informations du Maire :

Une réunion aura lieu en visio-conférence en lien avec les animateurs Natura 2000 et Marie-Françoise Ollivier le 16 février 2021.

Une note d'information issue du Sénat est parvenue en Mairie concernant la mise en place des feux tricolores intelligents. Les sénateurs travaillent pour faire reconnaître la légalité de ces feux.

Le Maire a reçu un courrier du SIEGE 27 alertant la commune et les habitants concernant la présence sur le département de faux démarcheurs dans le cadre de travaux visant à faire des économies d'énergie.

Le Maire suit de près la loi en préparation sur le patrimoine sensoriel des campagnes.

La commune a reçu une invitation du journal « La Dépêche » afin d'effectuer un reportage sur la commune et ses projets.

Information urbanisme : à partir de 2022, il sera possible pour les habitants d'effectuer leurs démarches d'urbanisme par voie dématérialisée.

Une réflexion est en cours concernant la mise en place d'une taxe de séjour pour les touristes résidents sur la commune pendant leurs séjours.

Le Maire informe que l'impasse des Jardins appartient à la voirie communale sur les 100 premiers mètres.

La commission voirie de la Communauté de commune du Neubourg accepte de réaliser les travaux au hameau du Noyon pour le passage du car de ramassage scolaire.

1. Délibérations

Plusieurs projets de délibérations sont étudiés pour des demandes de subventions auprès de la préfecture pour l'année 2021 au titre de la DETR (dotation des territoires ruraux).

- ✓ Espace de jeux petite enfance

Installation d'un bac à sable fermé et réhabilitation du sol du mur d'escalade

Adoption à l'unanimité.

- ✓ Tableaux blancs numériques écoles de la commune

Demande de subvention pour la mise en place de T.B.I et la mise aux normes électriques des classes.

Adoption à l'unanimité.

- ✓ Vitraux de l'église

Demande de subvention pour la restauration des vitraux de l'Eglise

Adoption à l'unanimité

- ✓ Travaux Mairie

Demande de subvention pour réaliser des travaux en Mairie afin de réaliser des économies d'énergie.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants.

- ✓ Fleurissement de la commune

Les élus doivent se prononcer sur le choix d'installer des nouveaux pots de fleurs de gros volumes à divers endroits de la commune afin de remplacer des anciennes jardinières et contribuer au renouvellement du fleurissement communal.

Adoption à l'unanimité.

La séance est levée à 20h00

